

JOURNÉES SCIENCES & INNOVATIONS ÉQUINES

20 ET 21 MAI 2021



www.ifce.fr



INRAE

RESPE

idèle

hippolite

AVF

INSEP

SFET

LeTROIT

FRANCE GALOP

FRANCE GALOP

FRANCE GALOP

FRANCE GALOP

FRANCE GALOP

FRANCE GALOP



Sophie Boyer-Lafaurie

Prestataire de traction équine : une diversité de métiers

Diplômée d'un DESS de droit et d'économie du sport, après quelques années d'enseignement en établissement scolaire, j'ai rejoint l'Institut de l'Élevage en 2006. Fille d'éleveur et cavalière de saut d'obstacles, j'ai accepté très volontiers ce poste de chef de projet équin à l'Institut de l'Élevage, pour concevoir et coordonner un réseau national de références équines.

sophie.boyer-lafaurie@idele.fr

Clémence Benezet¹, Laurent Maly¹, Sophie Boyer-Lafaurie²

¹ Institut français du cheval et de l'équitation

² Institut de l'élevage

Type de présentation : poster – étude de terrain

Ce qu'il faut retenir

Les activités de traction connaissent depuis ces dernières années un récent engouement. Une augmentation des formations de meneurs et des demandes de projets d'installations est observée sur le terrain. Pourtant peu de données sur le fonctionnement de ces systèmes sont disponibles. Les conseillers en charge de l'accompagnement de ces futurs porteurs de projets sont assez démunis. Pour pallier à cette difficulté, l'Institut français du cheval et de l'équitation a entrepris en 2017 une initiative avec l'appui méthodologique de l'Institut de l'élevage pour élaborer des premières références technico-économiques sur la traction. 12 structures de prestations de traction équine ont été sélectionnées et suivies de 2017 à 2019. Après une formation préalable à la méthode d'approche globale des réseaux d'élevage et une formation à l'outil diapasos et aux documents comptables, les ingénieurs de l'IFCE ont suivi et collecté des données technico-économiques relatives à ces entreprises. Ce travail a permis de caractériser leur fonctionnement et d'élaborer des premiers repères de rentabilité.

Partenaire(s)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité

Financier(s)



Photo : Ramassage de déchets au bord du lac Léman, © S.Boyer-Idele

1 Contexte et objectifs

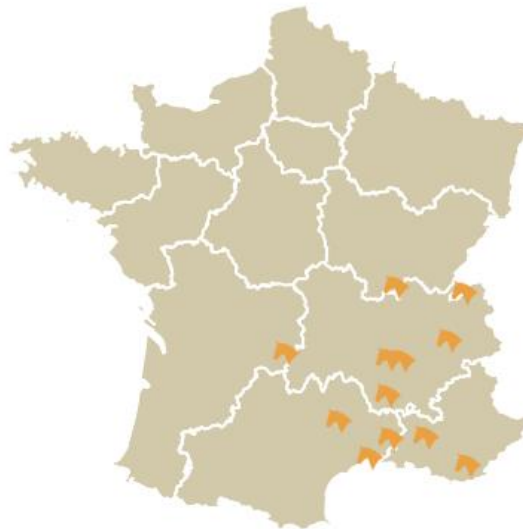
Les activités de traction connaissent depuis ces dernières années un récent engouement. Une augmentation des formations de meneurs et des demandes de projets d'installation est observée sur le terrain. Pourtant peu de données sur le fonctionnement de ces systèmes sont disponibles. Les conseillers en charge de l'accompagnement de ces futurs porteurs de projets sont assez démunis. Ces systèmes étant très différents de ceux observés dans le cadre du Réseau Equin, il est difficile de les dimensionner et d'évaluer leur niveau de rentabilité. A cette situation s'ajoute également le besoin de reconnaissance et d'appui des professionnels déjà installés dans cette filière. Les exploitants disent se sentir isolés et ils évoquent le besoin d'échanger entre pairs et de comparer leurs résultats économiques en vue d'améliorer le fonctionnement de leur entreprise. Ils mentionnent aussi les difficultés rencontrées au moment de l'installation au vu de manque de connaissance sur ces systèmes.

Face à cela, l'Institut français du cheval et de l'équitation a souhaité mettre en place, en partenariat avec les professionnels du secteur, une initiative régionale pour élaborer des premiers repères technico-économiques sur ces systèmes : DOGESET (Développement d'Outils de Gestion pour les Entreprises prestataires de Traction équine. Fort de son expérience depuis plus d'une dizaine d'années sur l'élaboration de références technico-économiques en équin, le Réseau Equin a été sollicité pour utiliser sa méthodologie DOGESET et l'adapter aux systèmes de traction. Ce projet avait pour objectif d'élaborer des références technico-économiques pour aider les porteurs de projet en traction équine à s'installer, permettre aux exploitants de se situer entre pairs et donner de la visibilité à ces métiers auprès des institutions et organismes d'accompagnement du secteur agricole.

2 Méthode

Le projet DOGESET, a été entrepris en 2017 pour 2 ans à l'initiative de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) et avec l'appui méthodologique de l'Institut de l'Elevage (IDELE). Pour sa mise en œuvre, un comité d'experts a été constitué. Il regroupait les principaux acteurs de la traction équine en Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes (Société Française des Equidés de Travail, Syndicat National de professionnels de la Traction animale, Réseau Professionnel de la Traction animale Rhône-Alpes, Association de meneurs d'attelages professionnels dans le Gard, Conseil des Chevaux Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil des Chevaux Occitanie, Filière Cheval Provence Alpes Côte d'Azur et Chambre d'Agriculture du Gard). Ce comité a permis d'orienter le choix des entreprises de traction et de faciliter le recrutement des exploitants.

Figure 1 : Localisation des exploitations de traction équine suivies



12 structures ont été sélectionnées sur les régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur selon les critères suivants :

- Un chiffre d'affaires sur la traction d'au moins 30%
- Une ancienneté de la structure de plus de 5 ans
- La viabilité économique du système
- La volonté de partager son expertise
- Et un intérêt pour le dispositif

La sélection des exploitants s'est faite en partenariat avec les professionnels en fonction des précédents critères. Après recrutement des exploitants, deux ingénieurs de l'IFCE ont réalisé le suivi de ces entreprises en s'appuyant sur la méthodologie du Réseau Equin. 2 à 3 visites par structure ont été réalisées. Les données collectées concernaient à la fois l'aspect technique (histoire, projet, main-d'œuvre, effectifs d'équidés, surfaces...) et économique (produits, charges opérationnelles et de structure, excédent brut d'exploitation, disponible). Le suivi de ces entreprises et notamment pendant la réalisation de leurs prestations a permis d'approfondir le type de prestations commercialisées et leur clientèle. L'ensemble de ces données a été stocké sur le logiciel diapason commun à tous les réseaux d'élevage.

En préalable au suivi et à la collecte des données, les deux ingénieurs de l'IFCE ont été formés dans le cadre des formations Inosys-Réseaux d'élevage communes à toutes les filières herbivores. Cette formation permet non seulement de prendre en main l'outil diapason mais plus largement de s'approprier la méthode d'approche globale développée dans le cadre des réseaux d'élevage. Un apport est également fait sur l'utilisation des documents comptables et leur dépouillement pour bien mettre en regard les éléments économiques avec les pratiques des exploitants.

3 Résultats

3.1 La traction équine, une multiplicité d'activités et de profils

Les activités de traction sont variées, allant du transport de personnes, au travail du sol (vigne, maraîchage), à la réalisation de services urbains (collecte de déchets, arrosage...), en passant par les travaux en milieux naturels et forestiers tel que le débardage. Les chefs d'entreprises, âgés majoritairement de plus de 50 ans sont souvent issus d'une reconversion professionnelle. Installés depuis plus de 6 ans, ils sont quasiment tous sous le statut d'exploitant agricole. Il s'agit d'entreprises plutôt familiales qui ont peu recours au salariat. En fait, pour certains ils font appel à des collègues prestataires de traction pour répondre à leur pic d'activité en saison et ou pour faire face à un chantier conséquent. Ce sont des entreprises de petite taille, 1,4 temps plein au total, 5 chevaux et 11 ha (valeurs médianes). L'activité de prestation en traction équine (débardage, vigne, services urbains) se fait avec un nombre limité de chevaux, de 2 à 4 suivant les situations. Seuls quatre d'entre eux proposent de la pension.

3.2 Description de 3 systèmes de traction

Dans le cadre de ce projet, trois systèmes ont été explorés. Chacun propose des prestations différentes avec une clientèle assez diversifiée.

Figure 2 : Caractéristiques des trois systèmes suivis

	Système Débardage (3)*	Système utilitaire (3)	Système vigne (6)
Activités pratiqués	débardage, gestion des milieux sensibles,	services urbains, animation découverte attelage, balades et randonnées attelées, pension, élevage	travail du sol dans la vigne et maraîchage, balades attelées services urbains
Clients	Office National des Forêts, conservatoires d'espaces naturels, collectivités territoriales, syndicats mixtes, propriétaires privés etc...	collectivités territoriales, grand public, instituts médico-éducatifs etc...	domaines viticoles
Main d'œuvre	1 exploitant pour l'activité de débardage, peu de salariat, mais association possible avec d'autres prestataires	1 exploitant + 0,5 à 1.3 UMO salariée et familiale en particulier lors des pics saisonniers	1 exploitant, peu de salariat
Tarifs pratiqués	De 250 à 450 € HT/jour pour les prestations de débardage et de gestion de milieu naturel.	*De 65 à 70 € HT/h pour les services urbains, *De 14 à 20 € HT/h/personne pour le tourisme *De 7 à 14 € HT/h/enfant pour l'animation / découverte adaptée à un public handicapé	*À l'heure : Entretien : 65 à 76 € HT/h Remise en état : 96 € HT/h *À l'hectare : prix selon le type d'intervention 250 à 950 € HT

*() nombre d'exploitations suivies dans le système

3.3 Résultats économiques du système traction

Le produit brut total des entreprises prestataires de traction est limité en comparaison aux autres systèmes suivis dans le cadre du Réseau National (médiane à 56 400 € contre 90 800 € en fermes équestres et plus de 165 000 € en centres équestres). Cependant, ces entreprises de traction sont totalement différentes dans leur fonctionnement.

Elles ont peu de cavalerie, peu recours à de la main-d'œuvre et peu d'infrastructures, ce qui leur permet de dégager un produit élevé par cheval avec peu de charges. Le produit équin par tête va de 6 000 € (quartile 1) à plus de 12 000 € (quartile 3), avec une médiane à 9 400 € ce qui est relativement plus élevé que dans les autres systèmes étudiés (de moins de 2 000 € en fermes équestres à plus de 5 000 € en pension travail). Au final, si le niveau d'excédent brut d'exploitation par UMO exploitant est limité de l'ordre, de 14 500 €, ce système dispose cependant d'une bonne efficacité économique avec un EBE/PB de 38 % contre 23 à 30 % dans les autres systèmes étudiés.

4 Conclusions et applications pratiques

Les entreprises de prestation en traction équine, avant tout basé sur l'accomplissement d'un métier passion répondent à des besoins réels mais difficiles à évaluer car en pleine évolution. Avec des chiffres d'affaires très disparates selon le secteur d'activité, elles ont néanmoins en commun de très bien valoriser leurs chevaux tout en limitant les charges.

Ce projet exploratoire a permis d'élaborer des premiers repères pour ces métiers qui feront l'objet d'un suivi élargi à d'autres régions dans le prochain dispositif réseau.

5 Pour en savoir plus

Repères technico-économique sur la prestation vigne établis à partir de 3 ans de suivis (2017 à 2019), Clémence Benezet-IFCE, Laurent Maly-IFCE, Sophie Boyer-IDELE

Le trait ardennais : trait d'union entre passion et vie professionnelle, avril 2021, Laurent Maly-IFCE, Clémence Benezet-IFCE, Sophie Boyer-Lafaurie-IDELE

Vidéo "s'installer en traction équine dans les services urbains" :

https://www.youtube.com/c/lfceequivod/playlists?view=50&sort=dd&shelf_id=6

Repères technico-économiques 2018 sur la prestation équine, octobre 2020, Clémence Benezet-IFCE, Laurent Maly-IFCE, Sophie Boyer-IDELE

Repères technico-économiques 2017 sur la prestation équine, septembre 2019, Clémence Benezet-IFCE, Laurent Maly-IFCE, Sophie Boyer-IDELE